



Préavis, état des lieux de sortie

Par **sophie58**, le **15/03/2009** à **23:21**

Bonjour, rnJ'ai un petit problème de propriétaire! rnAlors, suite à une période de chômage, j'ai retrouvé du travail dans un autre département donc obligation de déménagement et de quitter mon appartement que je louais. J'ai téléphoné à mon propriétaire afin de le prévenir. Je pensais que vu que mon déménagement se fait car j'ai trouvé un emploi suite à une perte d'emploi, le préavis serait de 1 mois (?). Mon propriétaire prétend que c'est faux et que le préavis est de 3 mois(?). Ou est la vérité???!! Sachant que dans le contrat, il est bien écrit que dans mon cas, le préavis est de 1 mois! rnJ'ai donc tout de même envoyé un recommandé à mon propriétaire avec les justificatifs prouvant ma situation. Cela fait une semaine maintenant et mon propriétaire n'est toujours pas allé chercher le recommandé en question. Je le soupçonne de le faire exprès afin de tirer en longueur mon préavis vu qu'il ne commencera qu'à partir du moment où il aura réceptionné le recommandé. rnQue faire dans ce cas là? Parce que tant qu'il ne va pas chercher ce fichu recommandé, mon préavis ne commencera pas et je continuerai de payer le loyer? rnJ'ai vraiment aucune idée des recours que je peux avoir! rnMerci pour l'aide!! rnSophie